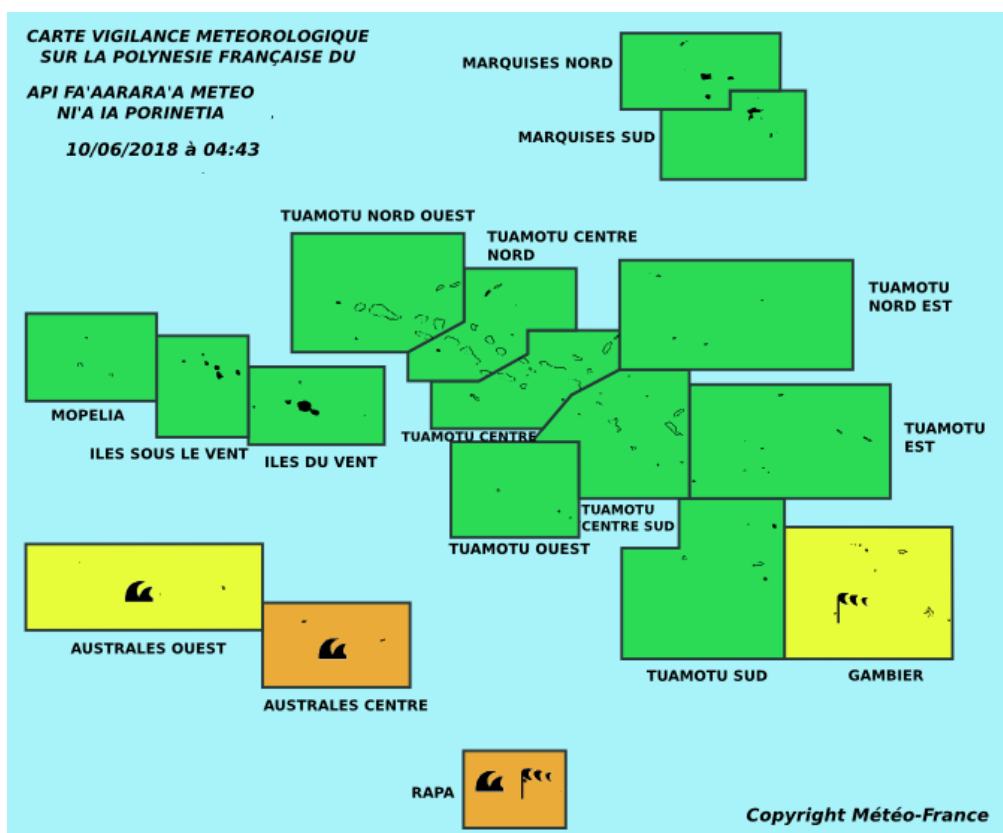


## COMMUNIQUÉ DU HAUT-COMMISSAIRE

### Appel à la vigilance en raison de fortes houles et vents violents



L'archipel des Australes et les Gambier sont impactés par de fortes houles et des vents violents. Météo France a notamment placé Rapa et les îles des Australes Centre en vigilance ORANGE « fortes houles » ce dimanche 10 juin 2018 pour une période de 24 heures. Les Australes Ouest sont placées en vigilance JAUNE « fortes houles » et Rapa et les Gambier font également l'objet d'une en vigilance JAUNE « vents violents ».

Un système dépressionnaire au large Sud de Rapa génère des vents violents qui sont à l'origine d'une mer forte à très forte sur les Australes dimanche, parfois même grosse à Rapa dimanche soir. Cette houle longue de 3 à 4 mètres en journée s'amplifie dimanche soir pour atteindre près de 6 mètres à Rapa et 5 mètres sur les îles du Nord. Combinée à une mer du vent forte, elles donnent des creux de 5 à 6 mètres et jusqu'à 7 mètres à Rapa dimanche soir. Elle gagne l'Ouest et le Sud Tuamotu, les Gambier ainsi que la Société lundi.

Cette vigilance météorologique me conduit à alerter les maires concernés et à appeler la population à respecter strictement les consignes de sécurité diffusées par Météo France et notamment les recommandations suivantes :

### **Conseils de comportement**

- Restez à l'écoute des messages météorologiques (le site [www.meteo.pf](http://www.meteo.pf), le serveur vocal de Météo-France au 44 27 08, radio, bulletin TV).
- Soyez prudents aux abords des plages ou du littoral. Les courants observés en lagon peuvent être à l'origine d'accidents.
- Soyez prudent sur les routes en bordure de mer.
- Limitez vos déplacements.
- Limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule sensible aux effets du vent : voiture avec remorque, camions ...
- Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

#### ***Pour les propriétaires d'embarcations :***

- vérifiez les amarres de vos embarcations ou mettez-les à l'abri.
- limitez les sorties en mer.

#### ***Pour les habitations en bord de mer le long des côtes exposées à la houle:***

- surveillez la montée du niveau de la mer.

#### ***Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :***

- Évitez les interventions sur les toitures.
- Ne touchez en aucun cas un fil électrique même tombé au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

### **Conséquences possibles**

Le remplissage des lagons provoque des courants forts, en particulier dans les lagons de faible largeur et dans les passes.

Des chutes et projections d'objets sont possibles (en particulier toitures, tôles, branches, ...).

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution.

La circulation routière peut être perturbée par les chutes et projections.

**René BIDAL**

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)